

Monsieur le Président faites libérer Salah Hamouri



Monsieur le Président faites libérer Salah Hamouri

L'AFPS Association France Palestine Solidarité du Gers était ce samedi au marché d'Auch pour demander la libération de Salah Hamouri avocat franco-palestinien mis en détention administrative par l'état d'Israël . Les militants recueillaient des signatures pour la pétition organisée pour convaincre le président de la République Française Emmanuel Macron de faire le nécessaire pour exiger sa libération .



L'AFPS communique :

Emmanuel Macron reçoit aujourd'hui 5 juillet le Premier ministre de l'État qui a assassiné la journaliste palestinienne Shireen Abu Akleh et dont l'armée, forte de son permis de tuer, fait presque chaque jour de nouvelles victimes palestiniennes. Il reçoit le Premier ministre d'un État dont l'armée commet chaque jour des crimes de guerres et des violations du droit international dans le cadre d'une occupation militaire dont on ne voit jamais la fin. Parmi ces violations, les arrestations arbitraires et le recours massif à la détention administrative.

Salah Hamouri



Depuis le 10 mars, Salah Hamouri avocat franco-palestinien a été mis en détention administrative - sans charge ni jugement - pour une durée de 3 mois, sur simple décision des autorités israéliennes. Cette détention sans motif a été econduite pour 3 mois supplémentaires au mépris de toute forme de droit. Salah Hamouri subit depuis plus de 20 ans un acharnement continu de la part du régime d'apartheid israélien. Palestinien de Jérusalem, il risque d'être banni de sa ville natale pour refus d'allégeance à la puissance occupante, l'État d'Israël : ce serait un précédent particulièrement dangereux.

Monsieur le Président

Le président de la République française, en première ligne pour que des sanctions soient prises contre la Russie dès les premiers jours de l'occupation militaire de l'Ukraine, ne doit pas pratiquer le deux poids deux mesures. Il doit tenir le même discours de fermeté à l'égard de Yair Lapid qu'à l'égard de Vladimir Poutine. L'occupation militaire sans fin, la colonisation, le blocus de Gaza, les destructions de maisons et le déplacement de populations, sont autant de crimes de guerre qui devraient être sanctionnés depuis des années.

Le président de la République doit publiquement exiger la libération de Salah Hamouri, le rétablissement de son droit de résidence à Jérusalem et la fin de l'acharnement qu'il subit depuis trop d'années. Ce déni de droit doit cesser !

Signez la pétition : www.plateforme-palestine.org/stopsettlements

Si la pétition atteint 1 000 000 de signatures , la commission européenne sera obligée d'examiner la proposition